

Lettre ouverte aux parents d'élèves du département de la Mayenne

Laval le 3 janvier 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

Déjà, avant les congés de Noël, les écoles de notre département se trouvaient dans une situation totalement chaotique.

De multiples arrêts maladies, voire même des congés maternité d'enseignantes n'étaient pas remplacés. **À la fin du mois de décembre, le nombre de classes sans maîtres et maîtresses dans les écoles maternelles et élémentaires du département, faute de remplaçants, a encore battu des records. Encore ce lundi 3 janvier ce sont près de 40 professeurs des écoles qui n'ont pas été remplacés.**

Cette situation inacceptable est la conséquence directe du refus du gouvernement d'engager les moyens nécessaires à la protection des personnels et des élèves, face au développement de l'épidémie de COVID 19, en recrutant et en fournissant du matériel réellement protecteur, comme la mise à disposition de masques FFP2 que nous demandons depuis mars 2020 ou encore d'équiper les écoles en capteurs CO² et en purificateurs d'air.

Dans notre département comme ailleurs, **les enseignants et les AESH sont révoltés par l'absence de protection pour eux-mêmes et pour les élèves** : les masques fournis par le ministère de l'Éducation Nationale à ses personnels quand ils ne sont pas toxiques, ne les protègent pas contre les éclaboussures alors que nos collègues en école maternelle sont toute la journée au contact permanent et rapproché de leurs élèves qui ne portent pas de masque.

En cette rentrée du 3 janvier dans les écoles, nous avons le regret de constater qu'aucun problème n'est réglé. Pire, le ministre applique son dogme de l'école ouverte au dépens de la santé et de la sécurité de tous.

Oui, le ministre persiste dans son refus de procéder à des recrutements d'enseignants, dès maintenant en urgence, qui permettraient d'alléger les effectifs des classes (et ainsi réduire les risques de propagation du virus) et d'assurer le remplacement des personnels absents. Les annonces du ministre ne sont jamais suivies d'effet. La désorganisation dans les écoles, la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves va donc inmanquablement se poursuivre dans les jours et les semaines à venir.

D'ailleurs, depuis 2 ans, plutôt que de procéder au recrutement d'enseignants pour remplacer les personnels absents, le ministre a élaboré **la 48^{ème} version de son protocole sanitaire établissant que, si un enseignant est absent et non remplacé, les élèves de la classe ne doivent pas être répartis dans les autres classes, mais renvoyés chez eux...**

Ainsi, en refusant de recruter, le ministre remet en cause le droit à l'instruction des élèves et fait porter sur les enseignants, et en particulier les directeurs d'école, la responsabilité de renvoyer les élèves chez eux, ce qui ne pourra que générer des conflits entre parents et enseignants. **Tout est organisé pour dresser les uns contre les autres, les parents contre les enseignants...** alors que c'est le Ministre Blanquer et le gouvernement qui sont totalement responsables de la situation.

S'il est inadmissible que les élèves des enseignants absents soient brassés et répartis dans les autres classes faute de remplaçants (cela accroît les risques de contamination), il est tout aussi inadmissible de renvoyer les élèves chez eux !

Depuis un an, le gouvernement persiste à plonger les enseignants, les élèves, les écoles dans une alternative impossible : ou bien l'exercice de l'enseignement dans des conditions qui les exposent au Coronavirus sans protection efficace, ou bien la fermeture des écoles et ses conséquences dévastatrices pour les enfants, les parents et les personnels.

Nous refusons cette alternative impossible, **c'est à l'État de garantir l'obligation scolaire** : le ministre doit donc recruter immédiatement et prendre enfin de réelles mesures protégeant élèves et enseignants de l'épidémie de COVID 19 : vaccination immédiate de tous les enseignants et AESH volontaires, fourniture de masques adaptés à tous les enseignants et AESH du département, et mise à disposition de masques FFP2 pour tous les personnels en activité qui le souhaitent ; fourniture gratuite par l'État de masques pour tous les élèves, fourniture par l'État de gel et de lingettes virucides, ...

Il nous semble important de rappeler que le gouvernement français a débloqué 600 milliards d'euros au titre de son plan de relance (plus de 10 fois le budget annuel de l'Éducation Nationale, plus de 8 fois celui de l'ensemble des hôpitaux) au profit des entreprises qui continuent de licencier, mais il n'a pris aucune mesure d'urgence pour les écoles. Pas un seul centime n'a été attribué aux écoles pour protéger les élèves et les enseignants ! Pire, plus de 600 millions sur le budget 2020 ont même été rendus (l'équivalent de près de 15000 postes statutaires d'enseignants), et encore près de 80 millions sur le budget 2021 !

Enseignants, attachés à l'existence de l'école publique laïque républicaine, fondée sur des programmes et diplômes nationaux, il nous semblait important de nous adresser à vous aujourd'hui, en cette nouvelle rentrée désorganisée par la gestion calamiteuse de notre ministère.

Usés par le mépris et la maltraitance institutionnels, enseignants et AESH craquent, cherchent à démissionner, finissent de plus en plus souvent en arrêt maladie pour épuisement professionnel.

Le droit des enfants à recevoir un enseignement se voit progressivement bafoué. Les parents dénoncent la recrudescence des absences non remplacées, celle des postes non encore pourvus à ce moment de l'année scolaire ainsi que la rupture d'égalité des chances qui en découle. Ils s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants.

Combien de temps allons-nous tous devoir encore supporter cette situation devenue ingérable et qui dégrade les conditions de travail des personnels et impacte inévitablement l'accueil des élèves ? La carte scolaire s'annonce particulièrement douloureuse alors que nous avons besoin de postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés, d'enseignants des RASED...

Parents du département de la Mayenne, nous comptons sur votre soutien et votre participation active dans les prochains jours pour faire respecter ensemble le droit à l'instruction de vos enfants, nos élèves, et obtenir les postes nécessaires et les mesures de protection indispensables pour tous, enseignants, AESH et enfants.

Le Bureau départemental du SNUDI-FO 53

Contact : contact@snudifo-53.fr

0652323045

SNUDI-FO 53

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr

FaceBook : [@snudifomayenne](https://www.facebook.com/snudifomayenne) – Twitter : [@SNUDIFO53](https://twitter.com/SNUDIFO53)